



**Service d'Incendie et de Secours du Département
du Rhône et de la Métropole de Lyon (SDMIS)**

Monsieur le Préfet
Préfecture du Rhône
106 rue Pierre Corneille
69003 Lyon

N/ Réf. : 2017042

Lyon, le 08 novembre 2017

Objet : Positions SUD agressions SP

Monsieur le Préfet,

Lors de nos deux rencontres successives des 03 et 06 novembre dernier initiées par notre organisation syndicale, vous nous avez demandé de formaliser officiellement nos positions concernant le sujet des agressions de sapeurs-pompiers.

Veillez trouver ci-dessous nos demandes :

- Appliquer l'anonymisation systématique des dépôts de plaintes (SPP et SPV).
- Demande de dépôt de plaintes du SDMIS sur les feux volontaires (mise en danger des agents).

- Mise en place de caméra embarquée sur les personnels et les engins.
- Mise en place d'un dispositif d'ouverture des portes d'immeuble en urgence (VIGIK).
- L'arrêt immédiat des envois de prompts secours VSAV et FPT sur les secteurs sensibles.
- Mise en place de moyen d'extinction non nocif dans les véhicules opérationnels.
- Maintenir le transport de gardé à vue et d'extraction carcérale avec une escorte de police.

- Demande d'engagement de moyens aériens au-dessus des immeubles des secteurs sensibles dès aujourd'hui.
- Suppression des gabions du mobilier urbain.

- Relever de la garde les personnels qui ont été agressés, choqués et assurer leur soutien.
- Mutation rapide des agents qui ont subi une agression en intervention.
- Prise en compte des spécialistes Cynotechnique qui n'ont le choix qu'entre deux secteurs sensibles.
- Ajouter des effectifs de SP qualifiés supplémentaires les jours identifiés à risque.
- Ajouter des effectifs supplémentaires les jours qui suivent des incidents et/ou agressions.

- Rajouter la cartographie des secteurs d'agressions récurrentes au CODIS.
- Partager entre la police et les sapeurs-pompiers les informations liées à un événement majeur sur une commune.
- L'étude de pertinence de maintenir les CRM au niveau des commissariats.

Sûr de l'intérêt que vous portez à ce sujet sensible et au respect de la parole donnée, nous vous prions de croire, Monsieur le Préfet, à l'assurance de notre considération respectueuse.

Le secrétaire général

Rémy CHABBOUH

Le secrétaire général adjoint

Didier DUPIR